

Époux ou Père

Prénoms

David

Nom

GONÇALVES

Né le

21 Septembre 1978

à

11 heures
PONTAULT-CONBAULT

de (1)

(Seine-et-Marne)
José GONÇALVES

et de (1)

Maria Salomé DA CAMARA
GONÇALVES

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

132

le (2)

16 Septembre 2010

Mentions marginales (3)

L'officier de l'état civil
Sceau (4)

Pour le Maire
L'agent délégué

M. FROUHE

Mariage célébré à

le

heures

Les futurs époux ont déclaré (5)

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

Mentions marginales (3)

le

L'officier de l'état civil
Sceau

Épouse ou Mère

Prénoms

Samia

Nom

AÏT MOUSSA

Née le

14 octobre 1985

à

12 heures 05 minutes
Paris 14^e arrondissement

de (1)

Loubi AÏT MOUSSA

et de (1)

Kassa BAKOUA

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

7639

le (2)

11 septembre 2010

Mentions marginales (3)

Le Fonctionnaire Municipal
Officier de l'état civil
Délégué par le Maire
du 14^e arrondissement

M. FROUHE

(1) Prénoms et noms du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le par maître notaire à ».

Époux ou Père

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

Épouse ou Mère

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

⁽¹⁾ Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 1124

Le 09 décembre 2003

à

7 heures 10

est né(e) ⁽²⁾ Kassandra GONÇALVES

du sexe

Féminin à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne)

reconnu(e) ⁽³⁾

par le père en cette Mairie le 9 décembre 2003

par ⁽⁴⁾

la mère en cette Mairie le 15 décembre 2003

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

⁽¹⁾ Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

⁽²⁾ Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

⁽³⁾ Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

⁽⁴⁾ Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 8158

Le 28 septembre 2003
à 03 heures 30 minutes
est né(e) Guann GONCALVES

du sexe Masculin
avec à Paris 14^e
reconnu(e) (1) par le père le 30 septembre 2003
à Paris 14^e avec

par (2)

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales (4)

11 septembre 2003
Le Fonctionnaire Municipal
Délégué par le Maire
du 14^e arrondissement
Masseu

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

Le
à heures
est né(e) (1)

du sexe

reconnu(e) (2)

par (3)

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

Délivré conforme aux registres, le
Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.